

RÉSIDENTS EN EMS DE PLUS EN PLUS ÂGÉS ET AVEC DES BESOINS EN SOINS ACCRUS

A fin 2022, quelque 5600 personnes sont hébergées dans un établissement médico-social (EMS) vaudois au sens strict. Malgré le vieillissement démographique, le taux de recours en EMS dans le canton est en baisse progressive ces dernières années. La population hébergée, largement féminine, séjourne en moyenne deux ans en EMS. Au fil du temps, l'âge moyen s'est élevé et les besoins en soins se sont accrus.

A fin décembre 2022, quelque 5600 personnes âgées et dépendantes sont hébergées de manière durable dans le canton au sein d'un EMS au sens strict (voir « Qui est compté ? » en p. 3). Au cours de l'année 2022, entre les admissions et les départs d'établissement, quelque 8400 personnes ont fréquenté, à un moment donné, un EMS vaudois en long séjour.

MOINS DE RECOURS À L'EMS

Malgré un contexte de vieillissement démographique, le nombre de pensionnaires des EMS n'a pas suivi la progression du nombre de séniors dans le canton. Alors que la population vaudoise de 80 ans et plus a augmenté de 19 % entre 2012 et 2022, le nombre de pensionnaires en long séjour dans un EMS s'est accru plus modestement (4 %) durant la même période. Il en est de même pour le nombre de places disponibles. La proportion de population hébergée en long séjour en EMS (c'est-à-dire le taux de recours) est ainsi en baisse ces dernières années. La part des personnes âgées de 80 ans et plus hébergées en EMS dans le canton est passée de 12,3 % à fin 2012 à 10,7 % à fin 2022.

A l'inverse, le recours aux soins à domicile a nettement progressé¹, passant d'un tiers à plus de quatre sur dix parmi les personnes de 80 ans et plus [F1].

Les soins à domicile font en effet partie, avec l'accueil temporaire, les courts séjours en EMS et les logements protégés, des structures d'accompagnement médico-social qui proposent aux personnes ayant des besoins de prise en charge une offre complémentaire à l'hébergement en EMS. Ces structures intermédiaires font partie de la politique de maintien à domicile du Canton mise en place depuis de nombreuses années.

POPULATION LARGEMENT FÉMININE

Trois quarts des pensionnaires sont des femmes. Cette distribution déséquilibrée entre hommes et femmes est une

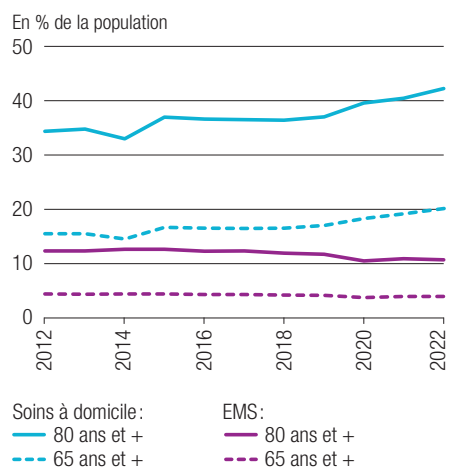
constante depuis des années, même si l'écart s'est légèrement réduit au cours du temps. A fin 2022, les EMS comptent 73 % de résidentes, contre 76 % dix ans plus tôt. A partir de 65 ans, les femmes sont majoritaires [F2]. Cette prédominance des femmes s'accroît aux âges plus élevés. Elle est liée à leur plus grande longévité, mais également à une sous-représentation, dès 65 ans, des hommes hébergés. En effet, en bénéficiant souvent de l'aide de leur compagne, généralement plus jeune, certains hommes peuvent ainsi rester plus longtemps à domicile.

DES PENSIONNAIRES DE PLUS EN PLUS ÂGÉS

Les personnes hébergées en EMS à fin 2022 sont âgées de 85,5 ans en moyenne. C'est huit mois et demi de plus qu'en 2012, signe d'un vieillissement progressif de la population hébergée. Les femmes sont plus âgées (86,7 ans) que les hommes (82,3 ans) [F3].

Plus de trois quarts des résidents ont 80 ans et plus. C'est le cas pour quatre femmes hébergées sur cinq et pour deux hommes sur trois.

[F1] TAUX DE RECOURS: EMS ET SOINS À DOMICILE¹, VAUD



¹ Recours au moins une fois au cours de l'année.

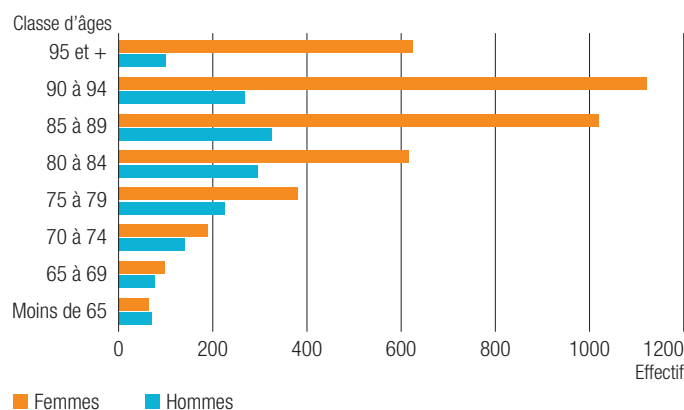
Sources : OFS, StatVD.

Si la part de pensionnaires de 80 ans et plus demeure relativement stable dans le temps, la proportion de personnes très âgées (95 ans et plus) est en augmentation. Elle est passée de 10 % en 2012 à 13 % en 2022. A fin 2022, les EMS accueillent 118 cente- naires, dont 111 femmes.

TROIS HEURES DE SOINS EN MOYENNE PAR JOUR

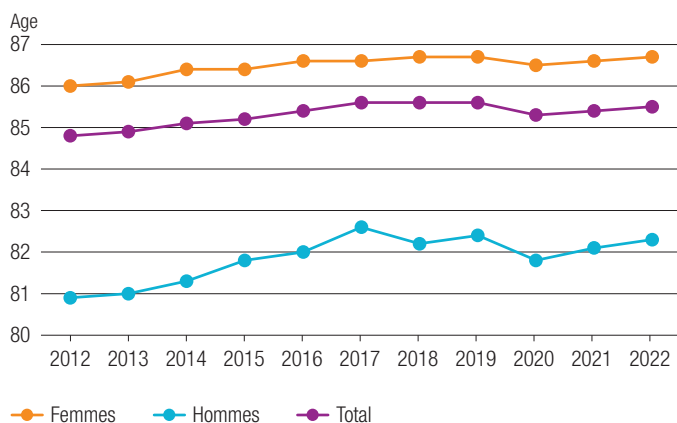
En comparaison avec le reste de la Suisse, la population hébergée dans les EMS vaudois présente une forte dépendance et un état de santé altéré. Avec une moyenne de 183 minutes de soins quotidiens, Vaud se classe en effet en troisième position parmi les cantons présentant les temps de soins quotidiens les plus élevés², derrière le Jura (190 min.) et Genève (186 min.) [F4] (voir « Soins prodigués dans les EMS » en p. 4). Cela s'explique notamment, pour les cantons latins, par une politique privilégiant les prises en charge d'aide et de soins à domicile et une pratique de recours moindre à l'EMS. La proportion de personnes hébergées en EMS est ainsi plus faible. Les pensionnaires de ces régions présentent dès lors un état de santé global plus fragile qui nécessite une prise en charge en soins plus conséquente.

[F2] RÉSIDENTS EN EMS SELON L'ÂGE, VAUD, FIN 2022



Sources : OFS, StatVD.

[F3] ÂGE MOYEN DES RÉSIDENTS EN EMS EN FIN D'ANNÉE, VAUD



Sources : OFS, StatVD.

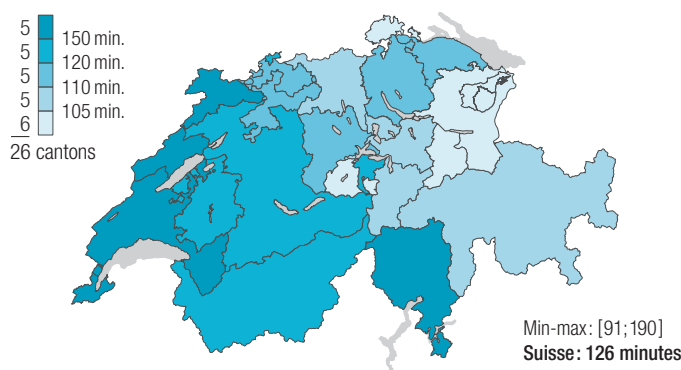
La moitié (52 %) des pensionnaires hébergés dans les EMS vau- dois bénéficient à fin 2022 d'au moins trois heures de soins quoti- diens³. Cette proportion est en hausse constante au cours des dix dernières années. Elle a été particulièrement élevée (de l'ordre de 54 %) en 2020 et 2021, signe de besoins accrus durant les deux années marquées par la pandémie de Covid-19 [F5].

PLUS DE RÉSIDENTS AVEC DES BESOINS EN SOINS ÉLEVÉS

Un quart des résidents ont des besoins en soins très élevés, c'est-à-dire nécessitant plus de 3 h 40 de soins quotidiens⁴. Cette pro- portion de résidents très dépendants a augmenté au cours des dix dernières années: ils étaient un cinquième en 2012. Durant la pandémie, cette part a été particulièrement importante (de l'ordre de 30 %).

Logiquement, les besoins en soins des résidents augmentent avec l'âge, à l'exception des plus «jeunes» pensionnaires (âgés de moins de 65 ans). Ces derniers, au demeurant peu nombreux (un peu plus d'une centaine), ont un profil particulier: 43 % d'entre eux nécessitent une prise en charge lourde (de plus de 3 h 40), ce qui explique vraisemblablement leur admission précoce en institution.

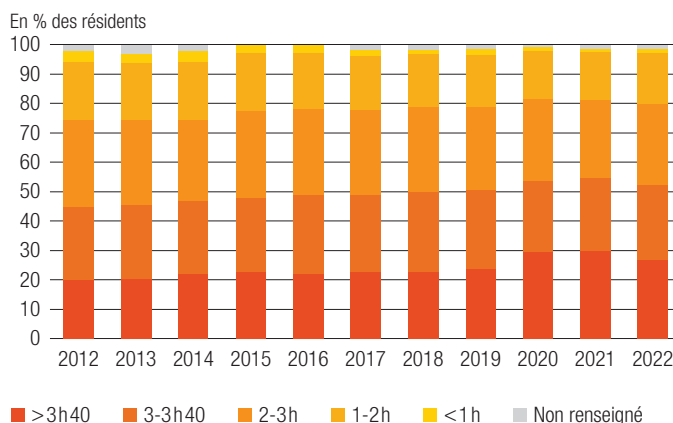
[F4] TEMPS DE SOINS¹ EN EMS, SUISSE, 2022



¹ Minutes de soins quotidiens des résidents âgés de 65 ans et plus en long séjour.

Source : Obsan.

[F5] NIVEAU DE SOINS EN EMS EN FIN D'ANNÉE, VAUD



Sources : OFS, StatVD.

A âge égal, hommes et femmes ont des besoins en soins similaires. Mais étant donné que les femmes sont plus âgées, leur temps de soins est un peu plus élevé. Les besoins en soins des pensionnaires et l'intensité de leur prise en charge tendent à augmenter au fil de leur parcours en EMS. Ainsi, lors de leur admission en EMS en 2022, seuls 16 % des nouveaux résidents bénéficient d'une prise en charge lourde. Vers la fin de leur séjour, ils sont plus du double (38 %) à bénéficier d'une telle prise en charge.

RETOUR À UNE SITUATION PROCHE D'AVANT LA PANDÉMIE

Quelque 5600 résidents sont hébergés en EMS à la fin de l'année 2022 [T1]. Au cours des ans, l'effectif des pensionnaires a progressé très légèrement (de l'ordre de 200 résidents supplémentaires en dix ans). La fréquentation des EMS a cependant été profondément impactée par la pandémie de Covid-19. Au printemps et à l'automne 2020, elle a été marquée par deux vagues de décès successives. Le nombre de personnes résidant en EMS a ainsi chuté fin 2020 de quelque 500 pensionnaires. Si la fréquentation des EMS reprend progressivement en 2021 et 2022, le nombre de résidents demeure cependant encore légèrement en deçà des effectifs pré-pandémiques.

BEAUCOUP DE DÉCÈS EN 2020, PUIS PEU EN 2021

En raison de la pandémie, le nombre de décès dans les EMS a augmenté de manière exceptionnelle en 2020, avec 618 décès de plus que l'année précédente. A relever que non seulement les départs ont augmenté cette année-là, mais également le nombre d'admissions suite à la

« Qui est compté ? »

Dans cet article, sont considérés tous les résidents séjournant durablement dans un établissement médico-social au sens strict (c'est-à-dire dans un EMS ou dans une division pour malades chroniques au sein d'un hôpital). Les autres institutions médico-sociales que sont les établissements psychosociaux médicalisés, les homes non médicalisés ainsi que les établissements mixtes (qui regroupent, dans le relevé, plusieurs établissements de types différents, dont quelques EMS), ne sont pas pris en compte.

Les pensionnaires hébergés en long séjour sont pris en compte. Les personnes hébergées en court séjour (d'une durée limitée à un mois au maximum), les externes, ainsi que les personnes qui fréquentent un centre d'accueil temporaire au sein d'un EMS ne sont pas comptabilisées.

libération d'un certain nombre de places. Si la surmortalité liée à la pandémie a pu susciter des inquiétudes relatives à une entrée en EMS, le nombre d'admissions a tout de même augmenté de 178 par rapport à 2019.

Par un effet de balancier, l'année 2021 s'est, quant à elle, caractérisée par un nombre particulièrement faible de sorties. Suite aux deux épisodes de surmortalité qui ont eu lieu en 2020, au renouvellement et au léger rajeunissement des pensionnaires, le premier semestre 2021 se caractérise en effet par une mortalité plus faible en regard de la moyenne des années précédentes [F6].

En 2022, le nombre de décès dans les EMS se situe à nouveau dans une fourchette un peu plus élevée. On observe notamment un pic de mortalité en juillet-août qui coïncide avec l'un des épisodes de canicule qui ont caractérisé l'été 2022. Alors que les températures maximales moyennes approchent les 30°C (avec un record de 34°C), un plan canicule est mis en place à cette période pour protéger les personnes vulnérables et, parmi elles, les pensionnaires des EMS.

LA MOITIÉ DES RÉSIDENTS ARRIVENT DE L'HÔPITAL...

En 2022, les EMS vaudois enregistrent quelque 2900 admissions⁵. Un peu plus de la moitié d'entre elles font suite à une hospitalisation. Cette proportion est relativement stable dans le temps. Un quart des résidents arrivent directement depuis leur domicile et finalement un sur cinq provient d'un autre EMS.

...ET SEPT SUR DIX QUITTENT L'EMS SUITE À UN DÉCÈS

La fin du séjour est marquée la plupart du temps (sept fois sur dix) par un décès et deux fois sur dix, elle correspond à un changement d'EMS [F7]. Au final, seuls 4 % des départs correspondent à un retour à domicile et 6 % coïncident avec une hospitalisation. Les probabilités d'un retour à domicile ou d'une hospitalisation diminuent avec l'avancée en âge. A partir de 90 ans, quatre séjours sur cinq se terminent par un décès.

[T1] RÉSIDENTS EN EMS, VAUD

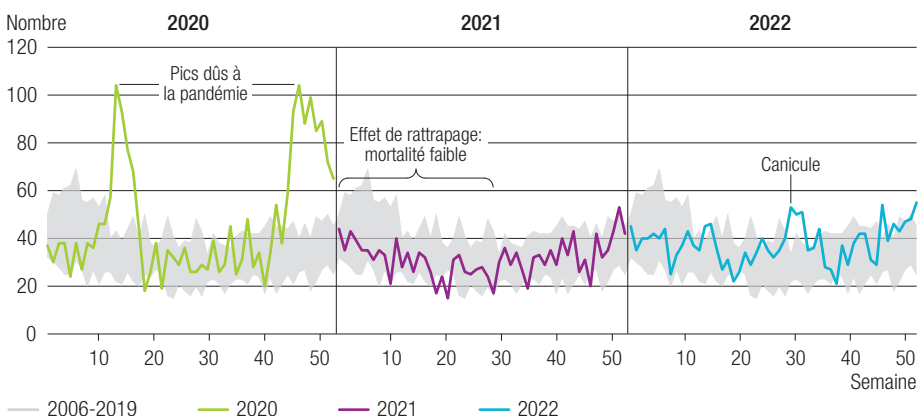
	Effectif ¹	
	2012	2022
Présences au 31.12²	5407	5616
hommes	1325	1503
femmes	4082	4113
Admissions	2694	2890
Sorties	2625	2793
Présences en cours d'année	8015	8397

¹ Voir « Qui est compté » en p. 3.

² Y compris 17, respectivement 12 sorties au 31.12.

Sources : OFS, StatVD.

[F6] DÉCÈS HEBDOMADAIRES EN EMS, VAUD



Sources : OFS, StatVD.

Parmi les 2793 pensionnaires qui ont quitté un EMS durant l'année 2022, deux tiers (1838) sont des femmes. Lors de leur départ, elles étaient âgées en moyenne de 87,9 ans, alors que les 955 hommes avaient 84,5 ans en moyenne.

DES SÉJOURS D'UNE DURÉE DE DEUX ANS

La durée des séjours en EMS peut varier de quelques jours à plusieurs années⁶. En 2022, les résidents qui ont quitté un EMS y ont séjourné en moyenne pendant un peu moins de deux ans. Les écarts dans les durées de séjour entre hommes et femmes sont importants. Les hommes entrent en EMS plus tôt; ils quittent leur établissement et décèdent également plus tôt. Ils séjournent en EMS en moyenne une année et demie, soit huit mois de moins que les femmes (2,2 ans).

¹ Voir à ce propos Numerus 10/2022 «Progression de l'aide et des soins à domicile».

² Observatoire de la santé (Obsan), indicateur «Intensité des soins en EMS, 2022».

³ Le temps de soins quotidiens requis est calculé sur la base des besoins de chaque pensionnaire. Les besoins en soins sont régulièrement réévalués.

⁴ 3 heures et 40 minutes constitue la limite inférieure de la catégorie de soins la plus haute.

⁵ Admissions en provenance d'un autre EMS comprises.

⁶ 90 % des séjours durent entre un jour et cinq ans et deux mois.

Source des données: OFS, SOMED, SPITEX, StatVD, Relevé complémentaire, Obsan.

[F7] TRAJECTOIRES DES RÉSIDENTS SORTIS¹ D'EMS, VAUD, 2022



¹ 2793 sorties de résidents en 2022.

Comment lire : la figure illustre les trajectoires des 2793 résidents qui ont quitté un EMS durant l'année 2022. Lorsqu'ils avaient été admis en EMS, plus de la moitié d'entre eux (56%) étaient arrivés suite à une hospitalisation et un quart directement de leur domicile. La fin de leur séjour, en 2022, correspond sept fois sur dix à un décès et une fois sur cinq à un changement d'établissement. Seuls 4% des départs se traduisent par un retour à domicile.

Sources : OFS, StatVD.

Pour en savoir plus

- Prestations et recours aux prestations de santé
- Progression de l'aide et des soins à domicile. Numerus 10/2022

Soins prodigués dans les EMS

Le calcul du temps quotidien de soins requis est basé sur les prestations de soins définies par l'Ordonnance sur les prestations dans l'assurance obligatoire des soins en cas de maladie (OPAS). Trois types de prestations sont définis :

- **l'évaluation, les conseils et la coordination :** évaluation des besoins du patient et de son environnement, planification et coordination des mesures nécessaires, conseils au patient et aux intervenants, coordination des mesures;

- **les examens et traitements :** contrôle des signes vitaux, tests sanguins ou d'urine, prélèvements, pose de sondes et de cathéters, administration de médicaments, pansement de plaies, soins de troubles de l'évacuation urinaire ou intestinale, etc.;

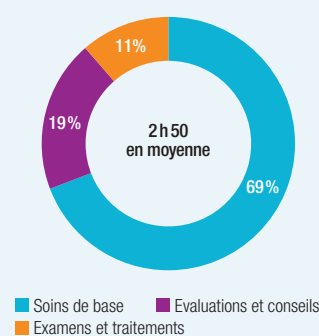
- **les soins de base :** pour les patients dépendants (aider aux soins d'hygiène corporelle, à s'habiller et à s'alimenter, bander les jambes, faire effectuer des exercices et mobiliser) et pour les malades psychiques (soutien pour l'accomplissement des actes ordinaires de la vie).

LES SOINS DE BASE MOBILISENT LA PLUS GRANDE PARTIE DU TEMPS DE SOINS

Environ sept dixièmes du temps de soins prodigués dans les EMS vaudois est consacré aux soins de base (voir définition ci-dessus). Ces derniers recouvrent les soins d'hygiène, l'aide à l'habillement et à l'alimentation, la mobilisation, etc. Plus le résident requiert de soins, plus la durée des soins de base tend à s'élever. A contrario, le temps moyen consacré à l'évaluation, aux conseils et à la coordination est relativement stable; il dure de 20 à 35 minutes par jour, quel que soit le niveau de soins requis. Il en va de même pour les examens et traitements (dont la durée moyenne ne s'étend pas au-delà de 22 minutes quotidiennes).

Dans le détail, les postes qui prennent le plus de temps de soins sont l'hygiène (toilette, brossage de dents...) et la mobilisation (exercices, marche, lever, coucher, asseoir) qui sollicitent environ un cinquième du temps de soins chacun, ainsi que la communication (transmission en début et fin de service, transmission aux autres professionnels et parents, plan de soins et évaluation) et l'élimination (soins en cas de troubles de l'évacuation urinaire ou intestinale, pose de sonde ou cathéter...).

DURÉE DE SOINS QUOTIDIENS EN EMS, VAUD, MAI 2022



Source : Commission Technique Plaisir.